

Aux Instituteurs, Institutrices, et Membres du Corps Enseignant.

La sténographie est facile à apprendre et à enseigner.

Maitres et maitresses, en y consacrant quelques heures d'études, se familiariseront rapidement avec la méthode qui est à la portée des élèves d'une intelligence moyenne.

Une leçon de vingt à trente minutes par semaine aux élèves de vos classes respectives, vous permettra de leur faire prendre les dictées en sténographie: grande économie de temps pour vous et pour eux; moins de fatigue pour vous et un exercice supplémentaire pour vos élèves, et, à la fin de l'année, vous aurez la satisfaction de constater de sensibles progrès dans leurs études.

Vous pourrez, si vous le jugez à propos, former une classe spéciale d'élèves sténographes auxquels, moyennant une rétribution supplémentaire, vous enseignerez la pratique de la sténographie.

Dans le but de favoriser à la fois l'enseignement et l'étude de la sténographie, le *Sténographe Canadien* décernera, chaque mois, aux maitres et aux élèves des prix destinés à stimuler le zèle et l'émulation des uns et des autres, et contribuera, pour sa large quote-part, au progrès de l'art sténo-

graphique, qui a permis à nombre de jeunes gens, d'instituteurs et d'institutrices, d'obtenir des situations très enviables dans les bureaux de grandes compagnies.

Dans le prochain numéro, nous serons en mesure de publier la liste complète des prix et des primes qui seront offerts, chaque mois, aux plus méritants.

Aux maitres et aux maitresses, pour la formation de classes d'au moins six élèves.

Aux élèves dont les travaux seront classés, chaque mois, par ordre de mérite.

Tous les abonnés du *Sténographe Canadien*, sans exception, seront admis à prendre part à ces concours mensuels.

A la fin de l'année de Cours, les élèves qui auront obtenu le plus grand nombre de points aux 12 concours mensuels auront droit de prendre part à un grand *Concours d'Honneur*.

Les heureux concurrents recevront des médailles d'or et d'argent et des diplômes de mérite qui seront, sans aucun doute, fort recherchés.

LA DIRECTION.

Plumes-Fontaines.

A toute personne qui nous enverra le prix de 3 abonnements d'un an au *Sténographe Canadien*, nous enverrons une jolie Plume-Fontaine à titre de récompense.

Le prix d'abonnement, n'est que de \$1.00 par année.

Ecrivez lisiblement les nom, prénoms et adresse des personnes que vous abonnerez.

Nous vous adresserons sur réception d'un mandat de \$3.00, montant de 3 abonnements, cette prime si appréciée par tous ceux qui ont eu, une seule fois,

l'occasion de s'en servir: hommes d'affaires ou écoliers, maitres ou élèves.

Ayez soin, lorsque vous envoyez de l'argent par la malle, de faire enregistrer vos lettres, sinon, en cas de perte, vous n'avez aucun recours contre l'administration des Postes.

La direction du *Sténographe Canadien* n'assumera aucune responsabilité en cas de perte d'une lettre non enregistrée.

Adressez toutes vos communications comme suit: *Le Sténographe Canadien*, Boîte postale 1022, Montréal, Canada.